

avaient précédé le nom de Bonnet, bien d'autres l'ont suivi. Hélas, Bonnet nous fut trop tôt enlevé! Tous, nous voulûmes rendre à sa mémoire un honneur non moins exceptionnel que mérité. Ses confrères et collègues de Paris, Nélaton à leur tête, comme ceux de Lyon, ses admirateurs, ses amis, ses nombreux élèves, s'unirent pour lui ériger une statue. Cette statue qui reproduit si bien l'expression méditative de ses traits, est parfaitement à sa place dans une cour de l'Hôtel-Dieu. Remarquez que l'honneur était plus grand en ce temps-là qu'il le serait aujourd'hui, où sont si prodigués les bustes et les statues.

En ma qualité de président, je prononçai un discours dans chacune des deux séances publiques de l'année 1857. Je n'en parlerais pas s'ils n'avaient eu pour objet des questions académiques et l'histoire de l'Académie. Dans l'un je résumais, d'après M. Dumas, l'histoire de l'Académie au dix-huitième siècle, où figure plus d'un nom illustre et qui mérite une place, non seulement dans l'histoire locale, mais dans l'histoire littéraire de la France.

Dans l'autre, j'exposai de nouveau, car j'y avais déjà touché dans mon discours de réception, un projet d'association des Académies de province entre elles et avec l'Institut. Plus tard, j'ai repris encore et développé cette même idée dans un ouvrage spécial intitulé : *l'Institut et les Académies de province*.

Je suis revenu à ce projet, à ce rêve, si vous voulez, bien plus tard, dans une conférence, à une séance publique de l'Académie d'Amiens, et encore tout récemment en présidant le banquet de Saint-Point, à l'occasion du centenaire de Lamartine, dans une allocution aux représentants des Sociétés savantes qui, l'Académie de Lyon en tête, avaient répondu à l'appel de l'Académie de Mâcon.